

Lumbres le 8 septembre 2016,

Objet : compte rendu de la réunion du jeudi 8 septembre 2016

Présents : M Daroussin, Mme Ansel, Mme Dussart, Mme Guyot-Zglinski, Mme Ducrocq, Mr Thomas, Mme Fichaux, Mme Lanoy, Mme Tétu, Mme Godebert, Mme Guilbert, Mme Caron, Mme Tétart et Mme Péron.

Le président présente l'Ordre du Jour de cette assemblée.

1. Bilan Financier 2015-2016

3 actions :

- Le Vide Grenier = 155 €
- Le Carnaval = 293 €
- La Kermesse = 1152 €
- +
- La subvention de la Mairie = 500 €

L'association a, à ce jour, 4394.02 € en banque.

Le bilan est un peu plus faible que l'année précédente (délais de communication pour le vide grenier, contexte particulier de la Kermesse).

Lors de l'AG du mois de juin, nous avons émis le souhait de garder 2000 € en banque et de reverser le reste aux écoles. Nous avons également débattu sur les différentes possibilités de subventionner les écoles (est-ce qu'un don en début d'année est notre seule solution ?) :

- ▶ Donner un chèque
- ▶ Organiser un spectacle
- ▶ Acheter du matériel (ou autres) et leur offrir.

Loïc commente le tableau présentant le nombre d'enfants inscrits et les subventions qui en découleraient.

➔ Nous décidons de continuer sur le même mode de distribution des subventions et demandons que les dons de l'« APEEP de Lumbres » soient d'avantage visibles. Par exemple, stipuler que l'association de l'APEEP a subventionné tant de % de la sortie de fin d'année ou s'il s'agit de matériel, le faire noter sur le Compte Rendu du Conseil d'école.

Les personnes présentes sont d'accord sur ce point et les subventions proposées sont adoptées à l'unanimité.

<i>Ecole</i>	<i>Inscrits</i>	<i>Dons de l'APEEP</i>
<i>M. Curie</i>	<i>43</i>	<i>252,9</i>
<i>S. Lacore</i>	<i>95</i>	<i>558,7</i>
<i>R. Salengro</i>	<i>269</i>	<i>1582,2</i>
	<i>407</i>	<i>2394€ (5,88€/élève)</i>

L'association projette plusieurs investissements cette année :

- Achat de 2 calicots de 1 m x 2 m = 240 €
- Achat de 3 caisses pour nos actions (environ 50€ x 3 à venir)

- Achat d'un frigidaire (haut) pour le bar : demander à Alan pour la kermesse. Cet investissement nous permettrait de pouvoir prêter à d'autres associations qui nous prêtent régulièrement du matériel pour nos actions. Nous allons donc nous renseigner dans quelques magasins (des mamans nous conseillent « Envie + » à Arques qui réparent et vendent des articles électroménagers d'occasion).

2. Election du bureau de l'association

Le bureau est démissionnaire. Les membres du bureau peuvent être élus parmi et par les membres à jour de leurs cotisations.

- Loïc Daroussin se présente à la fonction de Président et est élu à l'unanimité.
- Julie Ansel se présente à la fonction de Présidente adjointe et est élue à l'unanimité.
- Elodie Ducrocq se présente à la fonction de Trésorière et est élue à l'unanimité.
- Marie Guyot-Zglinski se présente à la fonction de Trésorière adjointe et est élue à l'unanimité.
- Céline Dussart se présente à la fonction de Secrétaire et est élue à l'unanimité.
- Fabrice Thomas se présente à la fonction de Secrétaire adjoint et est élu à l'unanimité.

→ Le bureau est donc reconduit dans son intégralité.

3. Constitution du comité de l'association

- Le comité est constitué de l'ensemble des personnes actives (en dehors des membres du Bureau) pour l'association.
- Toutes les personnes volontaires y sont bien sûr les bienvenues. Cela permet de diffuser aux médias un listing des membres les plus actifs (et de ne pas parler uniquement des membres du bureau).
- Cela permet aux membres cotisants de montrer clairement leur volonté de prendre part au fonctionnement de l'association.

Loïc demande si l'assemblée présente souhaite faire partie du Comité de l'Association. L'assemblée présente accepte.

Le Comité de l'Association est donc constitué des personnes suivantes : M Daroussin, Mme Ansel, Mme Dussart, Mme Guyot-Zglinski, Mme Ducrocq, Mr Thomas, Mme Fichaux, Mme Lanoy, Mme Tétu, Mme Godebert, Mme Guilbert, Mme Caron, Mme Tétart et Mme Péron.

- En bas de formulaire d'adhésion, une phrase propose aux nouveaux adhérents de faire partie de la vie associative en cochant une case. L'année prochaine, cette phrase sera modifiée comme suit : « Si vous souhaitez prendre une part active à la vie associative et être membre du comité de l'association, cochez cette case. »

4. Questions diverses et échanges entre les personnes présentes

aucune question n'est posée.

5. Communication

- Loïc rappelle à l'assemblée de ne pas hésiter à actualiser ses coordonnées, et à diffuser largement cette information autour d'eux. Ceci permet à l'association de rester en contact (notamment par email) avec l'ensemble de ses membres pour diffuser info et RDV.

- Amélie Fichaux émet l'idée de créer une page Facebook de l'association. Après discussion, l'accord est donné pour créer cette page. C'est Amélie Fichaux qui se charge de la créer et l'administrer.

6. Adhésion

Le grand nombre d'adhésions déjà enregistrées est une bonne nouvelle. L'an passé, nous comptons 153 enfants membres de l'association issus de 98 familles.

Aujourd'hui nous comptons déjà 146 enfants issus de 89 familles. Parmi ces 146 enfants, 85 sont des anciens adhérents.

Nous prévoyons de faire une relance aux anciens adhérents non inscrits. Mais d'ores et déjà, compter autant de nouvelles adhésions, et quasiment atteindre le total des inscriptions de l'année passée, une seule semaine après la rentrée, est une très bonne nouvelle qui réjouit l'ensemble des membres présents.

7. Vide grenier des enfants

- 2014 = a été un franc succès avec 300 € de bénéfice.
- 2015 = a été un peu compliqué... Notre communication tardive ne nous a pas permis d'avoir un maximum d'exposants. Mais l'important est qu'ils soient tous largement rentrés dans leur frais et que l'association ait dégagé des bénéfices lors de cette action (même minimes).

Bilan du vide grenier 2015....

- Tarif des boissons actualisé avec ajout sur la carte des chips, des bonbons et des sandwiches.
- Mettre à 1,50€ les boissons soft.
- Un café d'accueil sera offert le matin.
- Réaliser un meilleur fléchage.
- Flyer dans les boîtes aux lettres.

Organisation 2016 :

- 50 tables possibles au sein de la salle Michel Berger
pas de tables à l'extérieur = plus compliqué en raison des conditions climatiques.
- Tarif de la table = 4 € => tout le monde est d'accord.
- Rôle à tenir : les membres de l'APEEP se répartissent les créneaux horaires (2 personnes par heure durant toute la période d'ouverture 8-18h, et pendant l'heure d'installation 7-8h).
- Restauration sur place : café, chocolat chaud, petit pain au chocolat, croissant, sandwich (jambon ou pâté ou fromage), chips, bonbons, boissons (tropical, eau, coca, bière).
- Diffusion à la presse locale,
- Matériel à ramener : cafetière, micro-ondes pour le chocolat chaud,
- Achats matériels : gobelets, essuie-tt, gants...

La Distribution des flyers est prévue le 1er octobre : les zones dans Lumbres et ses environs sont délimitées et réparties selon les membres présents. Un plan sera établi avec la répartition ad hoc.

Bulletins d'inscription : ils seront distribués dès que possible et un rappel sera effectué 15 jours après.

Installation et tenue du bar et de l'entrée du vide grenier Cf. Tableau

Règlement

La Mairie nous a déjà accordé l'autorisation de vente au déballage.

Restauration sur place : autorisation de distribution et vente d'alcool à demander.

Divers

- Pas de vente de cases.
- Nous enverrons les infos à la presse locale pour la publication d'articles au sujet du vide grenier.

8. Les projets suivants

Loïc demande si l'assemblée présente a de nouvelles idées pour les prochaines actions :

- Quand ? Où ?
- Vente de chocolats à Pâques ?

- Carnaval en mars.
- Kermesse en juin.

Une discussion commence sur l'éventualité de faire un spectacle.

Le lundi 12 septembre se tiendra une réunion sur le plan Vigipirate au niveau de l'école puis le mercredi 14 septembre concernant les associations.

==> Nous aurons plus de détails concernant l'organisation de manifestations suite à ces réunions.

En attendant, quelques membres de l'association vont contacter des DJ, se renseigner auprès d'un traiteur et d'un chanteur identifié.

L'organisation d'un Loto pour les enfants est proposée (avec utilisation d'un logiciel de Loto !). Il faut nous renseigner sur le tarifs de lots.

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~

La prochaine réunion est fixée au 10 novembre à 18H00. L'assemblée est levée.